

La pollution des eaux

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **37 (1965)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La pollution des eaux

35

La cause principale de la pollution des eaux

«La cause primaire, la cause principale, en fait, la seule cause de la pollution des eaux, c'est, nous l'avons dit, ou, tout au moins, laissé entendre, c'est la présence de l'homme, de ses villes et villages, des déchets qu'il produit. Mais, comme nous n'avons ni la possibilité, ni même le désir de l'éliminer, examinons les multiples «saletés» que produit «l'animal le plus sale de la création.»

Premier produit nocif, dont la présence remonte jusqu'au fond des âges: *les ordures ménagères et les eaux usées des agglomérations urbaines*; plus tard, sont venues encore s'ajouter *les eaux usées des industries*.

Il existe une loi fédérale, de 1888 déjà, qui disait: «Il est interdit de verser ou de faire couler dans les eaux poissonneuses des résidus de fabrique ou d'autres matières d'une nature ou en quantité telle qu'il en résulte un dommage pour les poissons et écrevisses.»

Cette loi de 1888 a été précisée par une autre datant du *16 mars 1955* qui dit que «les mesures nécessaires seront prises contre la pollution ou toute autre altération des eaux superficielles et souterraines afin que la santé de l'homme et des animaux soit protégée».

Les ordures ménagères

Les «ordures ménagères»: bien entendu, malgré le titre malsonnant, il s'agit de toutes espèces de déchets ménagers, allant, aujourd'hui, des emballages de plastique aux trognons de choux et aux déchets ou restes de viande. Pendant des siècles, tous ces déchets ont été laissés sur place et il n'est sans doute pas exagéré de leur attribuer l'exhaussement du sol en maints endroits. C'est ainsi, d'un point de vue plus général, qu'après les grands incendies qui ont ravagé Genève pendant le Moyen Age, les débris calcinés ont été laissés sur place et l'on s'est contenté de reconstruire sans les éliminer. C'est en partie à ces faits que l'on peut attribuer l'emprise faite sur le lac qui a permis la formation des rues Basses, puis de la rue du Rhône, enfin des quais. Aujourd'hui, à grand raison,

ces débris sont livrés à la voirie qui, jusque récemment (aujourd'hui, encore en partie), s'est bornée à les accumuler. Comme chacun sait, Etat et ville de Genève se sont décidés à construire une usine de destruction des ordures; on brûlera, désormais, tous ces déchets, seule solution qui leur interdira dorénavant toute nocivité.

Les eaux usées

Restent les eaux usées, qui vont à l'égout; et là, trouver une solution devient d'une urgence grande. Nous avons vu, encore récemment, les conséquences tragiques de l'inadvertance qui a fait verser à l'égout une quantité, sans doute assez importante, de benzine ou autre hydrocarbure analogue.

Il devient donc urgent d'enlever, à ces eaux usées, leur nocivité. C'est le but que visent toutes les usines, un peu partout en Suisse, chargées de purifier les eaux usées avant de les rejeter dans les cours d'eau ou dans les lacs. Nous reviendrons dans un prochain article à décrire ces usines, mais, pour l'instant, constatons qu'il en existe déjà un bon nombre en Suisse.

Les eaux usées des agglomérations apportent (si elles n'ont pas passé par une usine d'épuration) des produits organiques, des produits bactériens dangereux; les grandes épidémies de «typhus», de typhoïde des temps passés, peut-être les grandes pestes du Moyen Age n'ont, sans doute, eu qu'une origine hydrique (soit propagée par l'eau de boisson), mais il existe d'autres causes de pollution.

Les eaux-vannes

Les eaux-vannes des usines apportent des acides nocifs; les garages, les usines de distillation ou autres amènent des hydrocarbures.

Les «eaux usées humaines» apportent, entre autres choses nocives, des détergents. Il vaut donc la peine d'examiner, successivement, ces diverses catégories de corps, et leur action.

EXPOSITION PERMANENTE DE LA CONSTRUCTION

Place de la Gare 12
Lausanne

Toujours les nouveautés de la construction

Les acides sont faciles à neutraliser; il suffit d'ajouter une base en quantité calculée aux eaux usées. Le problème a été résolu, à satisfaction, dans maints endroits.

Les carbures: essence, mazout, huiles lourdes, huiles minérales de graissage, etc. En dehors de leur toxicité possible, ces corps ont une action néfaste, en ce qu'ils s'étalent à la surface de l'eau, empêchant l'accès de l'air, surtout de l'oxygène, dont le rôle est primordial pour la vie, tant végétale qu'animale.

Quant aux détergents, leur rôle est double: ils participent à la pollution visible (pollution esthétique). Ils forment de la mousse et cela se voit; mais, quoi que l'on en ait dit, quoi que l'on en pense, cela n'est pas dangereux. Ce qui est dangereux, c'est la quantité de phosphates qu'ils amènent. Ces phosphates jouent le rôle d'engrais pour les végétaux et nous avons dit les inconvénients d'une prolifération sans mesure de ceux-ci.

Enfin, il faut citer une cause de pollution qui semble jusqu'ici avoir été plus ou moins méconnue: les engrais chimiques.

Les agriculteurs emploient, comme engrais chimiques, des nitrates et des phosphates, ou des «superphosphates», plus solubles. Or, tous ces corps sont très mobiles: par la moindre pluie, ils sont entraînés dans la nappe souterraine (nappe phréatique) et, de là, dans le lac ou le cours d'eau. De là provient une accumulation de nitrates et de phosphates, qui agissent comme engrais, non pas à la place où l'on espérait leur action, mais bien dans l'eau où ils agissent sur les végétaux.

«Journal de la Construction de la Suisse romande.»

**Maçonnerie
Plâtrerie
Peinture
Décoration d'intérieur**

Entreprise **G. VUAGNAT S.A.**
Genève

15, rue des Voisins
Tél. (022) 24 42 34

Meystre

papiers peints

a déménagé

Venez voir
ses nouveaux locaux
à la place du Tunnel 11
S'agrandit
pour mieux vous servir

CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES

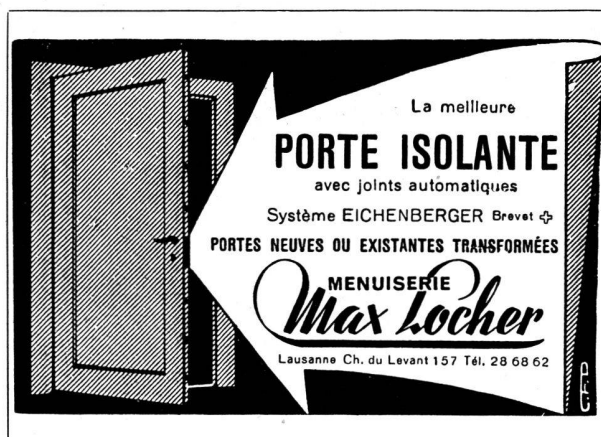
GARZETTA
& C^{ie}
Carouge-Genève

Revêtements et carrelages

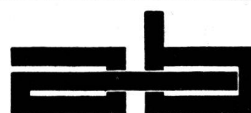
Saxopan s.a.

Menuiserie intérieure
préfabriquée

Neuchâtel - Pierre-Grise 9
Tél. (038) 4 12 42



La meilleure
PORTE ISOLANTE
avec joints automatiques
Système EICHENBERGER Brevet
PORTES NEUVES OU EXISTANTES TRANSFORMÉES
MENUISERIE
Max Locher
Lausanne Ch. du Levant 157 Tél. 28 68 62



Lausanne
Rue Saint-Martin 3
☎ 23 45 67

Morges
Rue Saint-Louis 4
☎ 71 37 64

Ami Boulaz
Société anonyme
**Chauffages
tous systèmes**

Genève
Rue de Hesse 1
☎ 26 26 93